

RÉUNION D'INSTANCE DES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

DE FRANCE 3 CÔTE D'AZUR - Jeudi 27 août 2026

Étaient présents :

La direction : **Samuel Peltier**, directeur régional **Maryline Camacho**, responsable des ressources humaines ; **Anne-Sophie Maxime**, directrice des antennes et des contenus (en visio) et **Anne De Geoffroy**, secrétaire de direction (en visio).

Les représentants de proximité : Coralie Chaillan, Denise Delahaye et Frédéric Gramond (en visio).

EN PRÉAMBULE

Avant d'aborder les questions directement, les représentants de proximité tiennent à vous faire part de quelques points.

- **Les vidéos verticales**

Le 10 juillet 2026, un [accord d'établissement relatif à une expérimentation sur la chaîne de fabrication de vidéos à destination des plateformes numériques au sein du réseau régional France 3](#) a été signé par les organisations syndicales CGT, CFDT, SNJ et FO.

L'expérimentation se poursuit désormais à l'échelle des **13 antennes du réseau France 3**, avec une évolution dans les modalités de suivi. Jusqu'à présent, un point était programmé chaque mois, le jour de l'instance de proximité en présence des représentants de proximité et des délégués syndicaux.

À compter de septembre, ces points seront programmés **une fois par trimestre, à une date commune à l'ensemble des régions et en présence des RP uniquement.**

“Cette évolution répond principalement à un enjeu d'organisation et de volumétrie. Avec le passage de quatre à treize régions, un suivi mensuel serait devenu trop lourd à gérer.”

Samuel Peltier

Pour rappel, en Côte d'Azur, l'ensemble des monteurs pourtant volontaires au départ s'est retiré de l'expérimentation en raison de l'organisation de travail qui leur avait été

imposé, à savoir : être planifié sur la réalisation de montages de vidéos verticales sur des journées de montage d'actu.

Autre point de tension, la question de la valorisation de cette nouvelle mission.

À ce jour, **aucune réunion n'est programmée**, les RP interrogent donc la direction sur la manière dont elle entend relancer les échanges avec les monteuses. La direction affirme vouloir reprendre les échanges.

- **Les perspectives économiques d'ici la fin de l'année**

Le RP attendaient des annonces quant aux perspectives économiques et leurs conséquences concrètes sur notre fonctionnement. La direction répond qu'à ce stade, l'ensemble des éléments financiers n'est pas encore à sa disposition.

Une continuité est d'ores et déjà prévue jusqu'à la fin de l'année, c'est à dire une augmentation des JT communs comme cela a été annoncé depuis plusieurs mois.

Le directeur régional nous informe que les JT Communs de cet été ont permis une économie

d'**1,5 ETP** sur l'objectif fixé par la présidence en PACA, **5,2 ETP annuel**.

“Les JT communs nous ont permis de renforcer le numérique en PACA”

Samuel Peltier

Cet été, du lundi au vendredi, ont été planifiés :

- un journaliste dédié à la réalisation de vidéos verticales par antenne
- un RCA Réseaux sociaux pour tout PACA

- **On a appris dans la presse...**

<https://www.cbnews.fr/medias/france-televisions-devoile-sa-saison-2026-2027-avec-presidentielle-2027-ligne-mire> Avant la présentation de rentrée de France, nous avons lu dans la presse (extrait de CBNEWS.fr) :

“ ICI France Télévisions, associé au réseau ICI Radio, lancera avec l'institut Odoxa une consultation des Français sur les principaux sujets de préoccupation (pour la présidentielle)... Les résultats alimenteront les éditions ICI 12/13 et ICI 19/20, ainsi que les offres numériques régionales”

Également, qu'un nouveau rendez-vous présenté par Michel Field serait enregistré au cœur des territoires avec les rédactions régionales. En effet, sur le site de FTV, un communiqué présente cette grande consultation citoyenne :

<https://www.francetvpro.fr/contenu-de-presse/77734764>

Pour ceux qui souhaitent en savoir +.

➤ LES INCENDIES DE L'ÉTÉ

- **“Merci à toutes les équipes !”**

Le directeur régional a tenu à saluer le **“travail remarquable” des équipes éditoriales et techniques d'Antibes et de Marseille** mobilisées cet été pour assurer la couverture des incendies qui ont durement touché le Var pendant près de 15 jours.

Selon lui, cette mobilisation conjointe des deux rédactions et des équipes techniques illustre la **complémentarité et le savoir-faire du réseau régional**, capable rapidement d'assurer sa mission d'information, y compris en période de congés.

La couverture a été quotidienne, à la fois dans les JT, sur le Web et plusieurs directs et pages spéciales ont été réalisés, malgré la période estivale et les effectifs réduits. **Des renforts éditoriaux et techniques ont été mobilisés.**

Des moyens techniques spécifiques, notamment le VPTL, et humains (OPV), ont été déployés pour assurer les transmissions et les directs dans des zones susceptibles d'être soumises à des coupures de réseau.

Cette organisation a permis d'assurer plusieurs pages spéciales régionales ainsi qu'une **édition spéciale nationale d'environ quinze minutes**, réalisée depuis le Var et consacrée également aux autres incendies en cours en France.

- **Les incendies encore à l'antenne en septembre**

En septembre, une émission EDR intégrera **un sujet d'environ 8 minutes consacré aux incendies de cet été. Une autre version de 13 minutes sera diffusée dans la case EDR au national**, ce dernier sera également disponible sur le numérique.

En parallèle, une réflexion a été engagée pour produire un 15 minutes autour du thème **« Un été en enfer »**. Chacune des trois régions touchées par les incendies produira un 15 minutes. Ils seront sur la plateforme de FTV, **le 15 septembre**, au moment où aura

lieu sur France 2, une soirée spéciale « **Sauvons nos forêts** ». L'objectif est de revenir sur l'été vécu dans ces territoires, avec un angle précis : la résilience.

Initialement, **un documentaire national de 52 minutes** était à l'étude, mais a été abandonné car il n'aurait pas pu être terminé au 15 septembre, date de l'émission.

➤ **L'ÉVÉNEMENT DE LA RENTRÉE : NARCORAMA**

Narcorama, est une série documentaire consacrée à **100 ans de trafic de stupéfiants à Marseille**. La saison compte **6 épisodes**. Le lancement est prévu en plusieurs étapes :

- **17 septembre** : avant-première cinéma à Marseille avec les deux premiers épisodes, en présence de la presse régionale et nationale.
- **18 septembre** : mise en ligne de la série sur la **plateforme France.tv**, avec des extraits conçus pour les réseaux sociaux.
- **À partir de septembre** : une série d'entretiens longs, réalisés par Adrien Gavazzi, sera diffusée sur YouTube, puis déclinées en formats courts pour les réseaux sociaux.
- **11 octobre** : une soirée spéciale en prime time, à l'occasion d'un procès lié au narcotrafic. Les six épisodes seront diffusés au cours de cette soirée, accompagnés d'un débat.

• **Un accompagnement numérique renforcé**

Le projet NARCORAMA a nécessité un **chef de projet numérique dédié**, Nicolas Arlé chargé notamment du calendrier de publication, du découpage des extraits, des habillages et des différentes déclinaisons éditoriales.

Les premiers entretiens numériques seront tournés dès septembre, avec notamment le réalisateur de la série, un représentant de la PJ, une magistrate et des intervenants directement liés à l'histoire racontée.

Narcorama constituera donc le grand rendez-vous éditorial de la rentrée, avec une stratégie pensée dès l'origine pour articuler cinéma, télévision, plateforme, réseaux sociaux et innovation numérique.

• **Une première : l'IA entre en jeu**

Le projet comporte également une dimension expérimentale avec la création d'un **chatbot** (agent conversationnel) **documentaire basé sur une IA**, dans un environnement sécurisé.

Tous les rushes, rushes, documents judiciaires, articles de presse, éléments du documentaire sont hébergés sur un serveur sécurisé pour constituer un **corpus documentaire vérifié et sourcé** à partir duquel des vidéos bonus sont proposées.

Ces vidéos (environ 30h traitées) sont découpées sous forme d'entretiens, et titrées. L'IA va chercher ces éléments et les propose aux internautes en fonction de leurs questions

“ Le documentaire est traité comme un objet vivant.”

Anne-Sophie Maxime

L'objectif : permettre au public d'aller plus loin après le visionnage de la série en posant **des questions sur les sujets abordés**.

Pour cette expérience, un important travail de préparation a été mené en amont : sélection et découpage d'extraits, synthèse des contenus, titrage et référencement dans l'environnement sécurisé.

L'enjeu est double : prolonger la durée de vie du documentaire au-delà de sa diffusion linéaire et renforcer la confiance dans l'information, en donnant accès au public à des sources vérifiées.

Une validation nationale doit encore intervenir.



- **Les Enquêtes de régions**

A priori, le calendrier de diffusion pour la fin d'année reste, à ce stade, inchangé, avec trois émissions prévues les **3 septembre, 21 octobre et 2 décembre** parmi lesquelles une rediffusion.

- **La révolution SHERLOCK : un nouvel outil pour l'antenne**

Sherlock est un outil de gestion et de circulation des contenus qui permet d'uniformiser les pratiques sur l'ensemble de France Télévisions. Cela ne concerne pas les utilisateurs de iMédia et de Open Media.

Jusqu'ici, les différentes entités (France 3, France 2 les Premières...) utilisaient des logiciels différents (ARGOS chez nous). Les informations relatives aux programmes — résumés, droits, éléments vidéo, données de diffusion et contenus numériques — seront désormais centralisées dans un même environnement.

L'objectif est de **faciliter le partage des contenus entre toutes les antennes**. Une antenne pourra désormais facilement identifier les programmes réalisés dans une autre région et repérer des sujets ou des liens potentiellement utiles pour ses propres productions.

Son déploiement à Antibes et Marseille est prévu **à partir du 20-21 octobre**, après une période de formation organisée de **mi-septembre à mi-octobre**. Les principales professions concernées : **gestionnaires d'antenne, scriptes, cadres, assistants de production, monteurs, etc.**

- **Mon Côté sud**

Mon côté Sud entame une nouvelle série de **5 numéros**, diffusés à partir du **12 septembre, le samedi à 20h30** sur France 3.

Une première diffusion au printemps a rencontré un **large succès d'audience, avec plus d'un million de téléspectateurs**. L'objectif est d'installer durablement le programme dans cette case.

Pour rappel, la série repose sur le principe suivant : des personnalités ayant un lien fort avec le Sud, parce qu'elles y vivent ou y séjournent régulièrement. Elles partagent leurs **coups de cœur, leurs adresses et leurs "coins de paradis"**. Parmi les invités figurent notamment **Manou Kerting, Jean-Michel Manouïan et Jérémy Giraud**. Une nouvelle session est d'ores et déjà envisagée pour le **printemps prochain**.

- **France 3 Antibes ouvre ses portes**

France 3 prévoit d'**ouvrir ses portes au public le samedi 19 septembre, pour les Journées du Patrimoine**. Un appel aux salariés volontaires a été lancé au début de l'été et plusieurs personnes se sont déjà manifestées.

Un nouvel appel est toutefois lancé, notamment auprès des **journalistes, présentateurs et personnels qui incarnent l'antenne** afin de compléter les équipes mobilisées.

Cette journée constitue **une journée de travail** : elle donnera lieu à une récupération ou s'inscrira dans le temps de travail hebdomadaire.

“Les salariés souhaitant participer peuvent encore se porter volontaires peuvent se signaler auprès d’Alice Rysman.”

Samuel Peltier

L'objectif est de créer un véritable **temps d'ouverture et de rencontre avec le public**, en impliquant largement les salariés : techniciens, journalistes, présentateurs et autres métiers doivent pouvoir participer, et pas uniquement les cadres ou responsables de service.

Malgré l'évolution des usages et de la consommation des médias, il existe toujours un **fort attachement du public aux antennes régionales**.

➤ RECRUTEMENT ET EMPLOI

- La direction indique avoir reçu **49 candidatures** pour le poste de RCA ouvert au cours de l'été, celui-ci ayant également été proposé à des candidatures externes. Une **short-list a été établie courant septembre**, et va donner suite à des entretiens. En attendant, la direction continue de faire appel à des RCA du vivier avec une attention particulière à la **stabilité des affectations et à la limitation du turnover**, dans la mesure toutefois des disponibilités des personnes concernées.
- Aucune annonce n'a été faite concernant la **rédaction en chef**, ni concernant **les postes non pourvus suite aux derniers départs de journalistes et de techniciens**. La direction attend les éléments budgétaires qui devraient lui parvenir en septembre avant de statuer des ouvertures de postes.
- Le service UOA accueille **un assistant en alternance** pour une durée d'un an.

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

➤ L'ENTRETIEN DISCIPLINAIRE

- **Lorsqu'un salarié est convoqué pour un entretien disciplinaire, les RP peuvent-ils en être informés ?**

Non, la direction a choisi de se fixer comme pratique professionnelle de n'informer les RP ni sur l'existence d'entretiens disciplinaires, ni sur des sanctions éventuelles. Elle rappelle que chaque salarié concerné par un entretien disciplinaire est en droit de se rapprocher des représentants du personnel (DS et/ou RP) pour les informer de la situation.

Les RP précisent qu'il s'agit d'un choix de la direction et non d'un à un cadre légal. Et regrettent qu'une plus grande transparence ne soit mise en place au niveau de la direction et ce dans la continuité des ateliers qui ont mobilisé l'ensemble de la rédaction et qui n'ont cessé de prôner une meilleure communication au sein de l'entreprise.

➤ LES PLANNINGS DE L'ÉTÉ

- **Comment se fait-il qu'en juillet il a fallu demander à des salariés de poser des vacances les semaines 30 et 31 pour faire diminuer l'effectif ?**

La direction répond qu'il s'agissait d'une réponse cohérente à la vue d'une situation de sureffectif.

“Il s'agit d'une dernière chance, pour nous, d'inciter les salariés à poser des congés dans les périodes de sureffectifs.”

Samuel Peltier

Les RP précisent la question. Comment la direction peut-elle demander à ses salariés de se conformer à des prévisionnels de congés sur des périodes de 6 mois et de ne constater qu'en juillet d'une situation de sureffectif pour le mois d'août? Les RP pointent une incohérence, d'autant plus mal comprise par les salariés dans une période de restriction comme la nôtre, dans laquelle chaque ETP est pesé.

Cette organisation peut conduire à des situations de sureffectif et donc des ETP perdus inutilement. Les RP demandent à la direction de revoir cette organisation et de mettre en place un arbitrage des congés cohérent avec les nécessités de service.

La direction reconnaît qu'une meilleure anticipation peut être mise en œuvre et s'engage à faire un point en début d'année.

➤ JRI D'ILLUSTRATION ?

- **Comment se fait-il que certains journalistes soient planifiés JRI d'illustrations plusieurs fois et d'autres jamais ? (Voir semaines 25 et 28)**

La direction répond que cette organisation correspond à un besoin identifié. Il s'agit d'affecter **des missions utiles et réalisables** à des salariés disponibles sur des ½ journées.

C'est le cas par exemple lors de rendez-vous médicaux demandé par **la médecine du travail**, ou de poses de demi-journées de **délégations**. Il s'agit d'une organisation similaire à la planification d'une ½ journée de desk pour les présentateurs.

➤ ARCHIVAGE DES RUSHES : À SÉCURISER

A plusieurs reprise la rédaction a eu besoin d'images concernant un événement important passé, et ont dû monter à partir de PAD, les rushes n'ayant pas été archivés. C'est le cas par exemple de certains tournages drones.

- **Est-ce que le service de documentation peut s'autosaisir pour archiver des images d'un événement sans qu'un journaliste ou quelqu'un de l'encadrement lui en fasse la demande, afin qu'elles soient toujours disponibles pour d'autres sujets sur le même thème ?**

“C'est souvent le cas” répond la direction mais se dit ouverte à une proposition d'amélioration. A voir.

Les RP rappellent que les demandes d'archivages peuvent être réalisées aussi bien par les équipes de terrain, que par les chefs d'édition et les RCA. Toutefois, la charge de travail de chacun ne permet pas toujours de dégager le temps nécessaire à ces demandes d'archivage.

Afin de fluidifier la procédure et de garantir l'archivage des séquences présentant un intérêt, les RP proposent d'instaurer un point hebdomadaire dédié, qui pourrait être lors de la réunion prévisionnelle.

➤ 14 JUILLET : IMPORTANT DISPOSITIF MAIS PAS DE MONTAGE

L'équipe qui suivait le défilé militaire, planifiée depuis longtemps sur cet événement, et l'autre équipe, planifiée la veille, pour suivre Marine Le Pen, ont dû monter en boîte noire. Ce jour-là un monteur de la locale travaillait... mais à Antibes.

- Pourquoi pour les cérémonies du 14 juillet aucun monteur n'était planifié à la locale de Nice ?
- La direction est-elle consciente que ces conditions de travail dégradées ne sont pas idéales ?

La direction reconnaît que la planification d'un monteur à la locale apparaît après coup une évidence pour faciliter le travail des équipes de terrain. Mais tient à insister sur le fait que la couverture du 14 juillet constitue une belle réussite.

Les RP assurent que le but de la question n'est aucunement de remettre en question la qualité de notre couverture mais **bien de rappeler l'importance d'une bonne organisation de travail. Car ce type d'exemple a des conséquences inutiles sur la charge de travail et le stress des salariés.**

Cette question est l'occasion pour les RP d'aborder un autre point, à savoir la planification des salariés sur les opérations spéciales et les actualités importantes. Par exemple, lors de la marche hommage des Niçois pour les 10 ans de l'attentats, certains journalistes ont exprimé un regret de ne pas avoir été planifié en première intention.

“Les journalistes ne doivent pas s'empêcher de se positionner lorsqu'une opération les intéresse. Bien au contraire !” Samuel Peltier

➤ JT COMMUNS : LA PROXIMITÉ EN DANGER

Les trois semaines de JT communs ont été un frein à notre mission d'information de proximité

- **Il a fallu jongler avec des équipes Marseille/Antibes, avec des changements constants d'équipe, pour couvrir les incendies du Var**

La direction explique avoir organisé la planification des équipes en les fidélisant dans la mesure du possible et tout en respectant des phases de repos pour leur permettre de souffler. Le but n'était pas de faire un turn over. Le directeur régional salue à nouveau le travail des équipes et notamment la couverture réalisée par Aline Métais qui est restée sur place plusieurs jours.

- **Il a fallu couvrir les incendies avec un nombre d'équipes réduit soit à Marseille, soit à Antibes**

La direction conteste et assure que les incendies n'ont pas été couverts avec des équipes réduites car des renforts ont été planifiés.

- **Les noms des communes sont écorchés par des présentateurs qui ne les connaissent pas (la Braille sur Roya et d'autres)**

C'est regrettable. Le directeur régional rappelle que les outils mis en place pour la fabrication des JT, notamment OpenMedia pour les lancements, ne sauraient se substituer totalement aux échanges directs entre les équipes, et les présentateurs, un coup de fil lorsque cela est possible.

- **La direction peut-elle garantir que ces longues phases de JT communs ne se reproduiront pas ?**

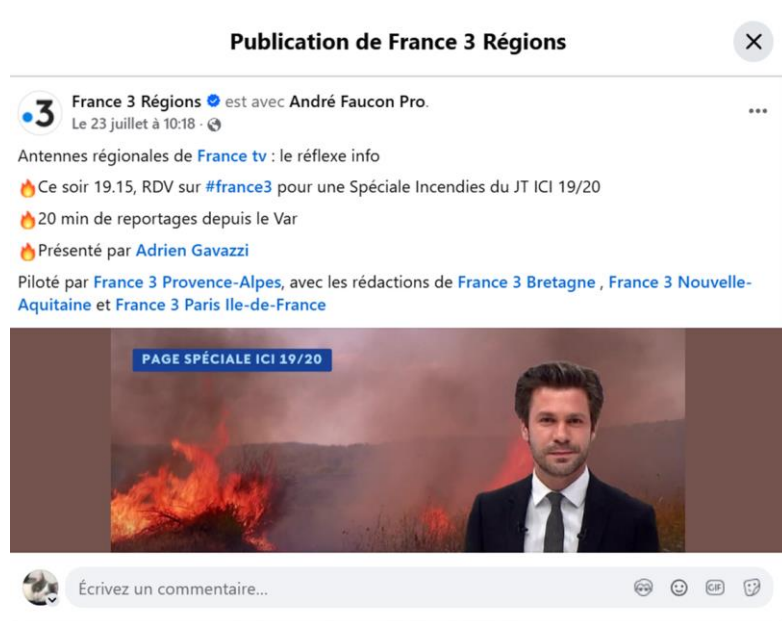
“Il s'agit de la solution retenue pour protéger l'autonomie de la rédaction et de nous permettre d'assurer notre mission, le cœur de nos JT.”

Samuel Peltier

Le directeur régional précise que ce choix ne correspond nullement à un renoncement, mais à un arbitrage afin de réaliser les économies demandées par la présidence.

Les RP tiennent à nuancer ces propos, car les JT communs conduisent mécaniquement à des renoncements. Nous sacrifions forcément la couverture de sujets de très grande proximité.

FRANCE 3 COTE D'AZUR IGNORÉE



- **France 3 Côte d’Azur a été occultée dans un communiqué de la chaîne annonçant la spéciale Incendies du 23 juillet, alors que la moitié des sujets étaient réalisés par ses équipes.**
- **Comment la direction explique-t-elle cela ?**

La direction reconnaît une maladresse derrière laquelle il n’y avait aucune volonté d’occulter les équipes de Côte d’Azur. Il s’agissait d’une communication réalisée dans un temps contraint pour mettre en avant cette opération du réseau diffusée sur le national.

La date de la prochaine réunion n’est pas encore arrêtée.

MERCI DE NOUS AVOIR LU

L’EQUIPE des REPRESENTANTS DE PROXIMITE de FRANCE 3 CÔTE D’AZUR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS